



# Assemblée générale

Distr. générale  
22 septembre 2008  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-troisième session  
Commission des questions politiques spéciales  
et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

## **Questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

**Lettre datée du 19 septembre 2008, adressée au Président  
de la Commission des questions politiques spéciales  
et de la décolonisation (Quatrième Commission)  
par le Président de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte des décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 2<sup>e</sup> séance plénière de sa soixante-troisième session, le 19 septembre 2008, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).

J'appelle votre attention sur les parties des sections III et IV du rapport du Bureau (A/63/250) relatives à l'ordre du jour des grandes commissions. Ces recommandations ont également été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2<sup>e</sup> séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent à la section II du même rapport. Ces recommandations ont elles aussi été approuvées par l'Assemblée générale à sa 2<sup>e</sup> séance plénière.

(Signé) Miguel d'Escoto Brockmann



**Questions renvoyées à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)**

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

**A. Maintien de la paix et de la sécurité internationales**

2. Effets des rayonnements ionisants [point 27].
3. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace [point 28].
4. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [point 29].
5. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [point 30].
6. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects [point 31].
7. Questions relatives à l'information [point 32].
8. Renseignements communiqués par les territoires non autonomes en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies [point 33].
9. Activités économiques et autres préjudiciables aux intérêts des peuples des territoires non autonomes [point 34].
10. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies [point 35].
11. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes [point 36].
12. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [point 37].

**I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions**

13. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 110].

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 110 à toutes les grandes commissions, le seul but étant qu'elles examinent chacune leur programme de travail indicatif et en décident.]

14. Planification des programmes [point 119]

[L'Assemblée générale a décidé de renvoyer le point 119 à toutes les grandes commissions et de l'examiner elle-même en séance plénière afin d'élargir le débat sur les rapports concernant l'évaluation, la planification, l'établissement des budgets et le suivi.]